RESPECTOCEAN



GUIDE N°2

CO-CONCEPTION DU TOURISME BALNÉAIRE AVEC LES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES ET INSULAIRES

SIGNATAIRES DE CE GUIDE

Club Med · TUI · PONANT EXPLORATIONS GROUP · EXPLORE Océan · BLUE SEEDS

NOVEMBRE 2026

COLLECTION · TOURISME BLEU DURABLE ET RÉGÉNÉRATIF

Ce guide s'inscrit dans une collection de cinq guides consacrés au tourisme bleu durable et régénératif :

- Guide N°1 : Approvisionnement responsable dans la chaîne de valeur du tourisme,
- Guide N°2 : Co-conception du tourisme balnéaire avec les communautés côtières et insulaires,
- Guide N°3 : Sensibilisation et formation pour tous les acteurs,
- Guide N°4 : Concevoir avec la nature,
- Guide N°5 : Transformer les expériences et récits touristiques.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Les cinq guides sont le fruit du travail collectif du groupe de travail « Évasion, Villégiature et Protection de l'Océan » (EVPO). Leur rédaction et leur mise en forme ont été assurées par Agathe Clerc, consultante en tourisme bleu durable, sous la direction de RespectOcean et en concertation avec les membres du GT EVPO, dans le cadre du programme « Biodiversité marine et économie ».
Nous remercions l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et la Plateforme Océan & Climat (POC) pour leurs contributions et leur relecture attentive.

IDDRI
DÉVELOPPEMENT DURABLE & RELATIONS INTERNATIONALES

OCEAN & CLIMATE PLATFORM

LE PROGRAMME « BIODIVERSITÉ MARINE ET ÉCONOMIE »

Le programme « Biodiversité marine et économie », structuré autour de groupes de travail thématiques, vise à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans l'économie durable pour l'océan à travers le partage d'expériences et le développement d'outils. Épaulé par un comité d'experts, le programme aide les acteurs économiques à appréhender leurs interdépendances à l'océan, à valoriser les solutions et porter la voix de ce collectif dans les instances décisionnelles. Il a été reconnu « Activité officielle » de la Décennie des Océans des Nations Unies et s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Partenaires engagés pour la Nature » de l'Office français pour la biodiversité.
Avec le soutien de : Fondation ENGIE, Office français de la biodiversité, PONANT EXPLORATIONS.

PONANT EXPLORATIONS GROUP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

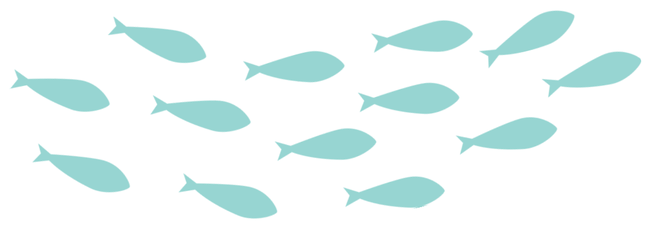
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Fondation ENGIE

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

RespectOcean, 2026. *Coconcevoir le tourisme balnéaire avec les communautés côtères et insulaires*
Guide N°2, GT EVPO / Programme Biodiversité marine et économie.
Lien de téléchargement : https://www.respectocean.com/ressources/
Contact : contact@respectocean.com agatheclerc@gmail.com

SOMMAIRE



INTRODUCTION
DE LA PARTICIPATION À LA CO-DÉCISION 04

I. CONTEXTE & ENJEU STRATÉGIQUE 05

1. UN IMPÉRATIF POUR LA DURABILITÉ DU TOURISME CÔTIER 05

2. TOURISME ET AIRES MARINES PROTÉGÉES : UNE INTERDÉPENDANCE 06

II. DÉFINIR LA CO-CONCEPTION 07

1. CE QUE LA CO-CONCEPTION N'EST PAS 07

2. CE QU'IMPLIQUE UNE CO-CONCEPTION CRÉDIBLE 08

III. PRINCIPES STRUCTURANTS 09

1. ASSOCIER LES COMMUNAUTÉS DÈS L'AMONT 09

2. CONSTRUIRE DES RELATIONS DE CONFIANCE DANS LA DURÉE 09

3. RECONNAÎTRE LA LÉGITIMITÉ LOCALE ET ÉVITER TOUTE INGÉRENCE 10

4. IDENTIFIER ET TRAITER LES ASYMÉTRIES DE POUVOIR 10

5. CLARIFIER LA GOUVERNANCE ET LES RESPONSABILITÉS 11

6. GARANTIR DES RETOMBÉES LOCALES ÉQUITABLES 11

7. PRÉVENIR LES CONFLITS D'USAGE 11

8. ADAPTER LES PRATIQUES DANS LE TEMPS 12

9. INTÉGRER LES RÈGLES D'USAGE DES ESPACES MARINS 12

IV. DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE RECOMMANDÉE 13

V. POINTS DE VIGILANCE 19

VI. INDICATEURS DE PROGRESSION 22

VII. TRAJECTOIRE DE PROGRESSION 23

VIII. PRIORISATION & MISE EN ŒUVRE 25

SYNTHÈSE & MESSAGE CLÉ 26

ANNEXES — GRILLES D'AUTO-ÉVALUATION 27

ANNEXES — RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES 36



DÉCIDER AVEC LE TERRITOIRE

Co-conception avec les communautés côtières et insulaires

DE LA PARTICIPATION À LA CO-DÉCISION

Ce guide s'inscrit dans une vision du tourisme littoral et marin alignée avec les principes du tourisme bleu durable et régénératif*. Il reconnaît l'interdépendance entre les activités touristiques, les écosystèmes marins, côtiers, et les communautés qui y vivent, et vise à rééquilibrer les dynamiques de décision, de valeur et d'usage.

Il fait suite aux travaux du Groupe de Travail Évasion, Villégiature pour la Protection de l'Océan (EVPO), animé par RespectOcean dans le cadre du programme Biodiversité & Économie, et à la publication d'un Manifeste pour des pratiques touristiques engagées, durables et respectueuses de la biodiversité marine, auquel ses membres ont souscrit.

Il constitue un outil d'opérationnalisation des engagements pris, en mettant l'accent sur les conditions de conception, de gouvernance et de déploiement des projets touristiques.

Il invite chaque membre du Groupe de Travail à interroger sa capacité à associer les communautés locales aux décisions structurantes et à identifier les leviers d'action relevant de son périmètre d'influence.

La co-conception avec les communautés côtières ne relève pas d'une démarche participative périphérique.

Elle conditionne directement l'acceptabilité sociale des projets, la prévention des conflits d'usage, la répartition des retombées économiques et la préservation des écosystèmes marins et littoraux.

Les décisions prises en matière de développement touristique influencent directement les conditions de vie des communautés locales, l'accès aux ressources et les équilibres territoriaux à long terme. Elles engagent la responsabilité des acteurs du secteur dans la manière dont la valeur du tourisme est créée, partagée ou captée.

Ce guide propose un cadre structurant destiné à être activé, adapté et suivi dans le temps, au sein du Groupe de Travail et au-delà.

Le cadre de référence du tourisme bleu durable et régénératif, sur lequel s'appuie cette fiche, est détaillé dans le guide n°1 dédié à l'approvisionnement responsable.

I. CONTEXTE & ENJEU STRATÉGIQUE

1. UN IMPÉRATIF POUR LA DURABILITÉ DU TOURISME CÔTIER

Les territoires côtiers et marins sont des espaces complexes, à la fois lieux de vie, de production et de patrimoine naturel.
Ils accueillent une diversité d'usages, parmi lesquels la pêche, les activités touristiques, le transport maritime et la conservation des milieux naturels.
Le développement du tourisme littoral et marin s'inscrit ainsi dans des territoires où interagissent activités humaines, dynamiques économiques et équilibres écologiques. Il peut exercer des pressions croissantes sur les écosystèmes (biodiversité, habitats, ressources), mais aussi sur les équilibres sociaux et économiques locaux.
Les décisions prises en matière de développement touristique influencent directement les conditions de vie des communautés locales, leur accès aux ressources, la pérennité de leurs activités culturelles et traditionnelles, ainsi que les dynamiques territoriales à long terme. La durabilité du tourisme côtier et marin dépend donc de son ancrage territorial et de sa capacité à prendre en compte les besoins des populations locales comme le fonctionnement des écosystèmes (Casimiro et al., 2023).

Deux constats s'imposent :

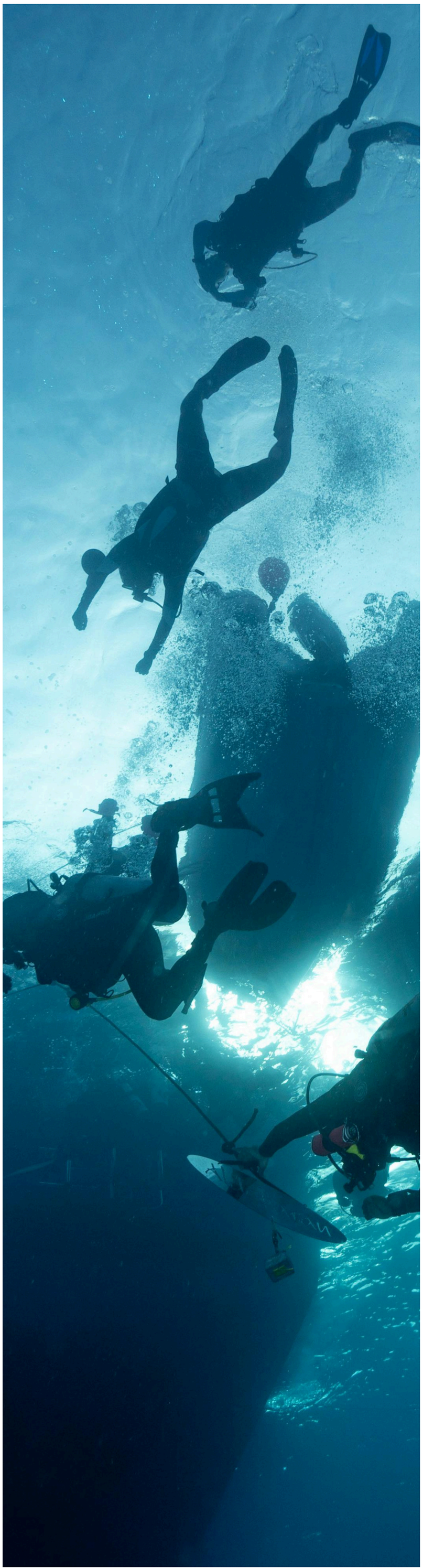
- Sans acceptabilité sociale, les projets touristiques peuvent générer des tensions et des conflits d'usage,
- Sans écosystèmes fonctionnels, l'attractivité des destinations s'affaiblit.

Ces enjeux illustrent les interdépendances entre les écosystèmes marins, les activités touristiques et les communautés locales. Le développement d'un tourisme durable suppose ainsi de prendre en compte simultanément les équilibres écologiques, les réalités sociales et les dynamiques économiques des territoires.





2. TOURISME ET AIRES MARINES PROTÉGÉES : UNE INTERDÉPENDANCE



Un projet touristique côtier durable ne peut être conçu sans l'implication réelle des communautés concernées.

Cette approche prend une dimension particulière dans les territoires littoraux et marins, notamment au sein des **Aires Marines Protégées (AMP)**, où se côtoient des objectifs de conservation écologique et des activités humaines, dont le tourisme. La co-conception permet d'y rechercher un équilibre entre protection des écosystèmes, maintien des activités locales et développement touristique.

Elle constitue ainsi un levier essentiel pour la viabilité des projets sur les plans social, écologique et économique. Elle permet de mieux articuler les activités touristiques avec les usages existants, les capacités des écosystèmes et les dynamiques locales.
Pour être légitime, cette démarche doit toutefois s'inscrire dans des dynamiques locales existantes ou reconnues. À défaut, elle risque d'être perçue comme une ingérence extérieure et de susciter des résistances durables.

La co-conception ne se limite pas à la phase de conception des projets. Elle concerne l'ensemble de la chaîne de valeur touristique, depuis la définition de l'offre jusqu'à la gouvernance des activités et à la répartition des retombées économiques.
Dans les AMP, ces enjeux sont particulièrement visibles. La richesse des écosystèmes et leur valeur patrimoniale contribuent à l'attractivité des destinations, tandis que les règles de gestion visent à préserver les milieux et à encadrer les usages. L'efficacité de cette gestion repose notamment sur l'adhésion des communautés locales, le respect des règles et la cohérence entre les activités développées et les objectifs de conservation.

En intégrant les usages existants, les besoins des acteurs locaux et les contraintes écologiques dès la conception des projets, la co-conception contribue à prévenir les conflits d'usage, à renforcer l'appropriation des règles et à favoriser une meilleure cohérence entre développement touristique et protection des écosystèmes marins.



**À Palawan,
les communautés au cœur de la gestion des espaces marins**

Aux Philippines, la Fondation Sulubaai a mis en place un modèle de gouvernance locale fondé sur l'implication directe des communautés insulaires dans la gestion des espaces marins.
Des comités locaux participent à la définition des règles d'usage, notamment en matière de **quotas de fréquentation**, afin de concilier les activités touristiques avec les capacités écologiques des milieux et les besoins des populations locales. Ce dispositif permet de **renforcer l'adhésion aux mesures de protection, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et au maintien des activités traditionnelles**. Il s'inscrit dans une approche de tourisme à faible volume et à forte valeur, visant à préserver les écosystèmes marins tout en générant des retombées économiques adaptées au territoire.

II. DEFINIR LA CO-CONCEPTION

1. CE QUE LA CO-CONCEPTION N'EST PAS

La co-conception est souvent assimilée à des démarches de participation qui, en pratique, restent limitées dans leur portée.
Elle ne se réduit ni à une consultation tardive des acteurs locaux, une fois les décisions déjà prises, ni à une information descendante visant à présenter un projet sans possibilité d'influence réelle.
Elle ne saurait davantage se limiter à une validation formelle, dans laquelle les communautés sont sollicitées sans disposer d'un véritable pouvoir décisionnel.

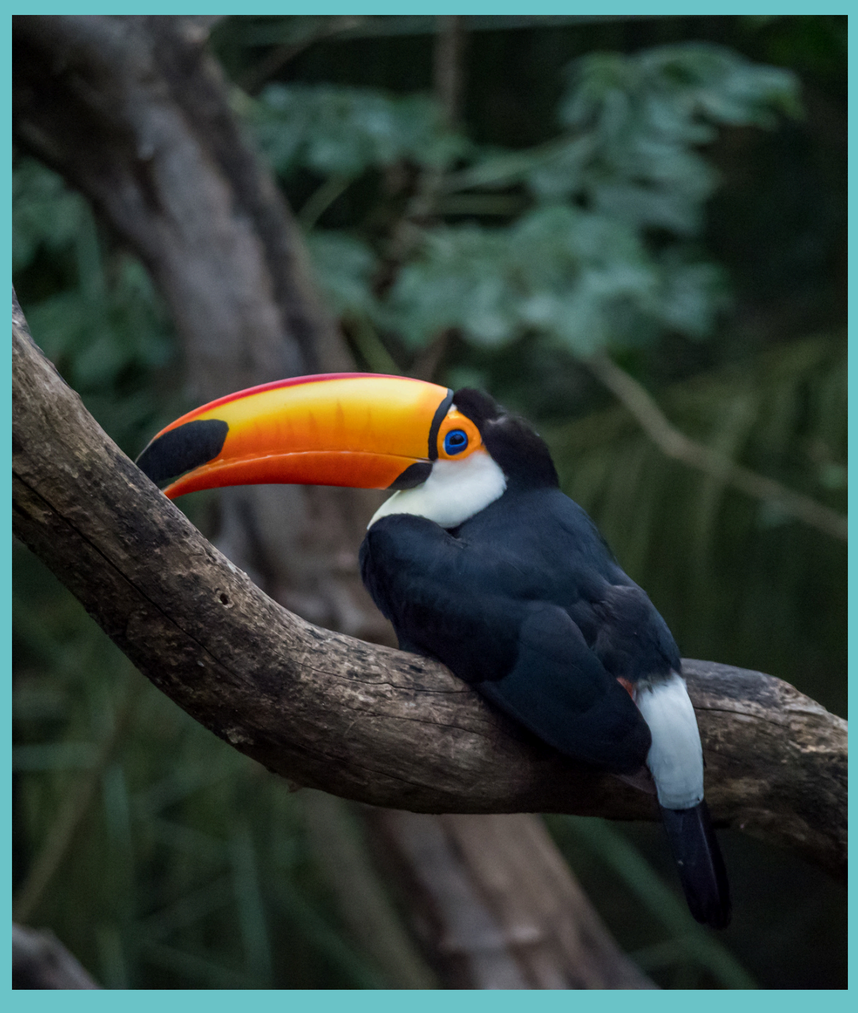
Ces approches, lorsqu'elles sont mises en œuvre, peuvent fragiliser les dynamiques locales. Elles génèrent des effets contre-productifs, tels qu'une perte de confiance, une faible adhésion aux projets et, à terme, des tensions durables entre les acteurs du territoire.

Costa do Sauípe (Brésil)
Les limites d'un développement touristique insuffisamment concerté

Développé entre 1996 et 2000 sur le littoral nord de Bahia, Costa do Sauípe est un vaste complexe touristique intégré, emblématique de l'expansion du tourisme de masse dans la région, soutenue par des investissements privés et des infrastructures publiques.

Ce projet illustre les limites d'un développement touristique qui ne prend pas suffisamment en compte les usages et les besoins des communautés environnantes. L'étude de Ramalho (2009) documente notamment des restrictions d'accès aux plages et aux ressources naturelles pour les populations locales, affectant des activités traditionnelles comme la pêche et la collecte de coquillages. D'autres travaux, dont celui d'Andrade et al. (2003), analysent les conflits socio-environnementaux liés au complexe, notamment autour de la gestion des eaux usées. Le programme Berimbau, lancé en 2003, visait par ailleurs à soutenir les communautés environnantes.

Ce cas souligne l'importance d'associer les populations locales dès la conception des projets touristiques, afin de prendre en compte leurs usages du territoire et de limiter les conflits liés à l'accès aux espaces et aux ressources.



Lorsque les communautés locales sont insuffisamment associées aux décisions, plusieurs difficultés peuvent apparaître :

- un manque d'adhésion locale aux projets touristiques,
- des tensions autour des usages et de l'accès aux ressources (plages, espaces littoraux, activités traditionnelles),
- un sentiment d'injustice dans la répartition des retombées économiques.

La co-conception ne peut donc se limiter à une consultation formelle des acteurs locaux. Elle suppose que leur participation puisse réellement influencer les décisions, que leurs besoins et leurs usages soient pris en compte et qu'une place leur soit accordée dans les choix qui façonnent leur territoire.



2. CE QU'IMPLIQUE UNE CO-CONCEPTION CRÉDIBLE :

UN PARTAGE RÉEL DU POUVOIR DÉCISIONNEL

Les communautés locales doivent pouvoir influencer les choix structurants du projet. Leur participation peut conduire à modifier, suspendre ou abandonner certaines composantes lorsque leurs impacts apparaissent incompatibles avec les équilibres locaux.

LA RECONNAISSANCE DES SAVOIRS LOCAUX ET UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE

Les connaissances des communautés sont considérées comme une expertise à part entière, complémentaire des approches scientifiques, techniques et institutionnelles. Les rôles, les responsabilités et les modalités de décision sont clairement définis.

UNE IMPLICATION DÈS LES PREMIÈRES PHASES DU PROJET

Les communautés sont associées dès l'idéation afin d'intégrer les réalités locales, les usages existants et les contraintes territoriales dès la conception.

UN PROCESSUS CONTINU ET ÉVOLUTIF

La co-conception ne se limite pas à une étape ponctuelle du projet. Elle accompagne l'évolution des activités, des usages et des équilibres territoriaux dans la durée. Elle repose sur l'apprentissage collectif, l'ajustement des pratiques et la construction progressive de relations de confiance entre les acteurs.

UNE CO-DÉCISION SUR LES CHOIX CLÉS

Les parties prenantes participent aux décisions concernant les modalités d'activité, les niveaux de fréquentation et les conditions de partage de la valeur.



III. PRINCIPES STRUCTURANTS

1. ASSOCIER LES COMMUNAUTÉS DÈS L'AMONT

Associer les communautés locales dès les premières phases des projets constitue un prérequis pour intégrer les réalités territoriales, les usages existants et les attentes des acteurs concernés. Cette implication précoce permet d'éviter les ajustements tardifs et de construire des projets mieux ancrés dans leur environnement.



Cette participation doit être pensée en cohérence avec les réalités des acteurs locaux, notamment leur disponibilité, leurs ressources et leurs capacités de mobilisation, afin d'éviter que les démarches de concertation ne reposent sur une charge disproportionnée pour les communautés concernées.

Elle implique également de reconnaître les droits, usages et formes d'organisation préexistants des communautés concernées, notamment lorsqu'ils structurent l'accès aux ressources, aux espaces littoraux et aux activités traditionnelles.

Dans certains contextes, notamment lorsqu'il s'agit de communautés autochtones, les démarches de co-conception peuvent utilement s'appuyer sur les principes du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC - Free, Prior and Informed Consent), reconnus comme référence internationale en matière de participation et de droits des communautés.



2. CONSTRUIRE DES RELATIONS DE CONFIANCE DANS LA DURÉE

La co-conception repose sur des relations de confiance qui se construisent dans le temps, à travers des engagements continus, une transparence sur les intentions et les limites des projets, ainsi qu'une continuité des échanges au-delà des seules phases de conception. Elle implique une présence régulière des acteurs, une capacité d'écoute et une attention portée à la qualité des relations entre parties prenantes. La confiance ne peut être décrétée ni obtenue par des démarches ponctuelles. Elle se construit progressivement, par la cohérence entre les engagements annoncés, les décisions prises et les pratiques mises en œuvre dans la durée.



Club Med - programme Green Farmers

Exemple terrain
Club Med et Green Farmers : structurer des filières agricoles locales et durables

Lancé en 2008, Green Farmers est un programme créé en partenariat par le Club Med et Agrisud International pour soutenir de petites exploitations agricoles familiales situées à proximité des Resorts et construire des filières d'approvisionnement locales et durables. Chaque projet est co-construit à partir d'un diagnostic mené avec les producteurs et les partenaires locaux afin d'identifier les besoins, les savoir-faire, les capacités de production et les cultures adaptées au territoire, devenu un prérequis avant même l'ouverture du Resort.
Agrisud accompagne ensuite les producteurs dans l'adoption de pratiques agroécologiques, la gestion de leur exploitation et la structuration de leur accès au marché, tandis que le Club Med s'engage à favoriser l'achat de leur production. En 2025, le programme a accompagné 528 petites exploitations et 329 tonnes de produits ont été achetées par le Club Med et la Fondation Club Med.

3. RECONNAÎTRE LA LÉGITIMITÉ LOCALE ET ÉVITER TOUTE INGÉRENCE

La co-conception ne peut être engagée de manière pertinente que si elle s'inscrit dans des dynamiques locales existantes ou reconnues. Elle suppose de reconnaître la légitimité des acteurs en place, qu'ils relèvent de structures formelles ou d'organisations informelles.

Elle implique nécessairement de reconnaître les communautés locales comme détentrices de connaissances et d'expertises essentielles sur les territoires, les écosystèmes, les usages et les dynamiques sociales et économiques locales.

Ces savoirs, qu'ils soient empiriques, culturels, traditionnels ou issus de l'expérience vécue, constituent des ressources indispensables pour concevoir des projets adaptés aux réalités territoriales et aux capacités des milieux.

Elle implique de ne pas se substituer aux instances locales, mais de s'y articuler, en veillant à ne pas déséquilibrer les rapports existants. À défaut, les démarches peuvent être perçues comme une forme d'ingérence, voire de néocolonialisme, et fragiliser durablement les relations entre acteurs.

Cette vigilance est essentielle pour garantir la crédibilité, l'acceptabilité et la pérennité des projets touristiques.





Club Med - programme Green Farmers

4. IDENTIFIER ET TRAITER LES ASYMÉTRIES DE POUVOIR

La co-conception suppose de reconnaître et de traiter les asymétries de pouvoir entre acteurs, qu'elles soient économiques, institutionnelles, sociales ou liées à l'accès à l'information. Certaines parties prenantes disposent en effet d'un accès inégal aux données, aux expertises techniques, aux cadres réglementaires ou aux espaces de décision, ce qui peut limiter leur capacité à participer pleinement aux arbitrages du projet.

Ces déséquilibres peuvent conduire à des formes de participation inéquitables, dans lesquelles certains acteurs disposent d'une influence largement supérieure à celle des communautés directement concernées. Plusieurs travaux sur la gouvernance participative soulignent ainsi l'importance de garantir un accès compréhensible et transparent à l'information afin de favoriser une participation plus équilibrée des communautés concernées (Supporting Sustainable Island Tourism Through Infrastructuring Co-design, Island Studies Journal).

Dans ce contexte, les modalités de concertation doivent être adaptées afin de garantir des conditions de participation accessibles, compréhensibles et équitables pour l'ensemble des communautés et acteurs concernés.

5. CLARIFIER LA GOUVERNANCE ET LES RESPONSABILITÉS

La mise en place d'une gouvernance claire est indispensable pour structurer les processus de décision. Elle implique de définir explicitement les rôles, les responsabilités et les modalités de prise de décision, afin d'éviter les ambiguïtés et de sécuriser les relations entre acteurs.

La gouvernance constitue également un levier essentiel pour identifier, encadrer et réduire les asymétries de pouvoir entre parties prenantes. Elle peut notamment contribuer à rééquilibrer les capacités d'influence à travers des mécanismes de représentation adaptés, des modalités de concertation accessibles, des règles de transparence dans la circulation de l'information ou encore des dispositifs de co-décision.

Une gouvernance crédible suppose ainsi de créer les conditions permettant aux acteurs les plus impactés par les projets de participer de manière effective aux arbitrages structurants.



Club Med - programme Green Farmers



Club Med - programme Green Farmers

6. GARANTIR DES RETOMBÉES LOCALES ÉQUITABLES

La co-conception doit s'accompagner d'une attention particulière à la répartition des bénéfices générés par les activités touristiques. Il s'agit d'assurer des retombées économiques locales visibles et équitables, contribuant au développement des territoires et au renforcement de leur résilience.

Cela suppose de rendre plus transparents les mécanismes de création et de partage de la valeur, ainsi que d'identifier les acteurs qui bénéficient réellement des activités développées.

Cette approche peut notamment se traduire par le recours à l'emploi local, l'intégration d'acteurs du territoire dans les chaînes d'approvisionnement, le soutien à l'entrepreneuriat local ou encore des mécanismes de contribution aux initiatives communautaires.

Le suivi de ces retombées dans le temps constitue un élément essentiel pour évaluer la cohérence entre les engagements annoncés et les effets réels des projets sur les territoires.

7. PRÉVENIR LES CONFLITS D'USAGE

L'anticipation des conflits d'usage entre activités touristiques et usages locaux constitue un enjeu central. La co-conception permet d'identifier en amont les sources potentielles de tension et d'adapter les projets afin de favoriser la cohabitation des usages.

Elle suppose également de reconnaître que les communautés locales ne constituent pas des ensembles homogènes. Les intérêts, les niveaux de dépendance aux ressources, les capacités d'expression ou les priorités peuvent varier selon les groupes sociaux, les activités exercées, le genre, l'âge ou les situations économiques.

Par exemple, au sein d'une même communauté côtière, les intérêts et les usages peuvent différer entre pêcheurs artisanaux, opérateurs touristiques, acteurs économiques dépendants du tourisme et populations dont les moyens de subsistance reposent directement sur l'accès aux ressources marines. Les démarches de co-conception doivent tenir compte de cette diversité afin d'éviter que certains groupes, souvent les plus visibles ou les mieux organisés, ne concentrent l'essentiel du pouvoir d'influence dans les processus de décision.



8. ADAPTER LES PRATIQUES DANS LE TEMPS

Les projets touristiques évoluent dans des contextes dynamiques. Il est donc nécessaire de mettre en place des mécanismes d'ajustement permettant de faire évoluer les pratiques en fonction des retours du terrain, des transformations écologiques et des évolutions sociales.
Cette adaptation suppose également un suivi régulier des impacts générés par les activités touristiques, ainsi qu'une capacité à ré-évaluer les effets des projets sur les communautés locales, la répartition des bénéfices et les équilibres territoriaux.
Les dispositifs de co-conception doivent ainsi permettre d'identifier collectivement les risques émergents, les effets non anticipés et les éventuels déséquilibres, afin d'ajuster les pratiques et les modalités de gouvernance dans le temps.



Est du Groenland
Associer les communautés à l'évaluation des impacts du tourisme de croisière

En 2025, des consultations locales ont été organisées à Tasiilaq et Kulusuk, dans l'est du Groenland, dans le cadre d'un travail mené avec PONANT sur les impacts du tourisme de croisière sur le bien-être des populations locales.

La démarche visait à **permettre aux communautés d'identifier et de partager elles-mêmes les effets positifs et négatifs du tourisme** sur différentes dimensions du bien-être : économie, société, culture, santé et gouvernance.

Lors d'**ateliers participatifs**, les communautés ont indiqué les zones écologiquement et culturellement sensibles et fait part des bénéfices, des risques et des opportunités liés au tourisme de croisière. Ces échanges ont également fait émerger des **pistes d'atténuation** à prendre en compte pour adapter les pratiques touristiques aux réalités du territoire et aux attentes locales.



9. INTÉGRER LES RÈGLES D'USAGE DES ESPACES MARINS

La prise en compte des règles d'usage des espaces marins, en particulier dans les aires marines protégées, est essentielle pour assurer la cohérence entre activités touristiques et objectifs de conservation. Elle implique de respecter les cadres existants et de les intégrer dès la conception des activités.



Exemple terrain
TUI Forest Dominican Republic

En République dominicaine, l'initiative TUI Forest illustre une approche intégrant les communautés locales dans le développement d'activités touristiques à dimension environnementale.
Le projet s'appuie notamment sur la formation de guides locaux, contribuant à la montée en compétence des acteurs du territoire et à leur implication directe dans les activités proposées aux visiteurs.
Parallèlement, les communautés sont associées à des actions de restauration des écosystèmes, notamment des mangroves, qui jouent un rôle essentiel dans la protection des littoraux et la préservation de la biodiversité.
Cette démarche permet de générer des emplois locaux, de renforcer l'ancrage territorial des activités touristiques et de contribuer à la préservation des écosystèmes dans une logique de bénéfices partagés.

IV. DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE RECOMMANDÉE

Cette démarche propose un cadre opérationnel structuré, permettant d'intégrer la co-conception dans le développement des projets touristiques littoraux et marins.
Elle s'inscrit dans une logique de processus continu, adaptable aux contextes territoriaux et aux dynamiques locales.
Elle peut être mobilisée tout au long de la chaîne de valeur touristique, depuis la conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre et leur suivi.

01 CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES

02 S'INSCRIRE DANS UNE GOUVERNANCE LÉGITIME

03 CO-DÉFINIR LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

04 RENFORCER LES CAPACITÉS LOCALES

05 SUIVRE, ÉVALUER ET AJUSTER



ÉTAPE 1 – CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES

La première étape consiste à identifier l'ensemble des acteurs concernés par les activités touristiques, qu'ils soient directement impliqués ou impactés.
Il s'agit notamment de :



COMMUNAUTÉS LOCALES,
PÊCHEURS, ET AUTRES USAGERS DES ESPACES MARINS ET CÔTIERS,
ASSOCIATIONS,
AUTORITÉS LOCALES, RÉGIONALES ET NATIONALES,
GESTIONNAIRES D'AIRES MARINES PROTÉGÉES,
OPÉRATEURS TOURISTIQUES,
ONGS LOCALES ET INTERNATIONALES.

DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE

Au-delà de l'identification, une analyse des relations de pouvoir est nécessaire, en distinguant :

- le **niveau d'importance** (degré d'impact subi),
- le **niveau d'influence** (capacité réelle à peser sur les décisions).

Cette analyse permet d'identifier les acteurs fortement impactés mais peu influents, afin d'adapter les modalités de participation et de rééquilibrer les dynamiques de décision.

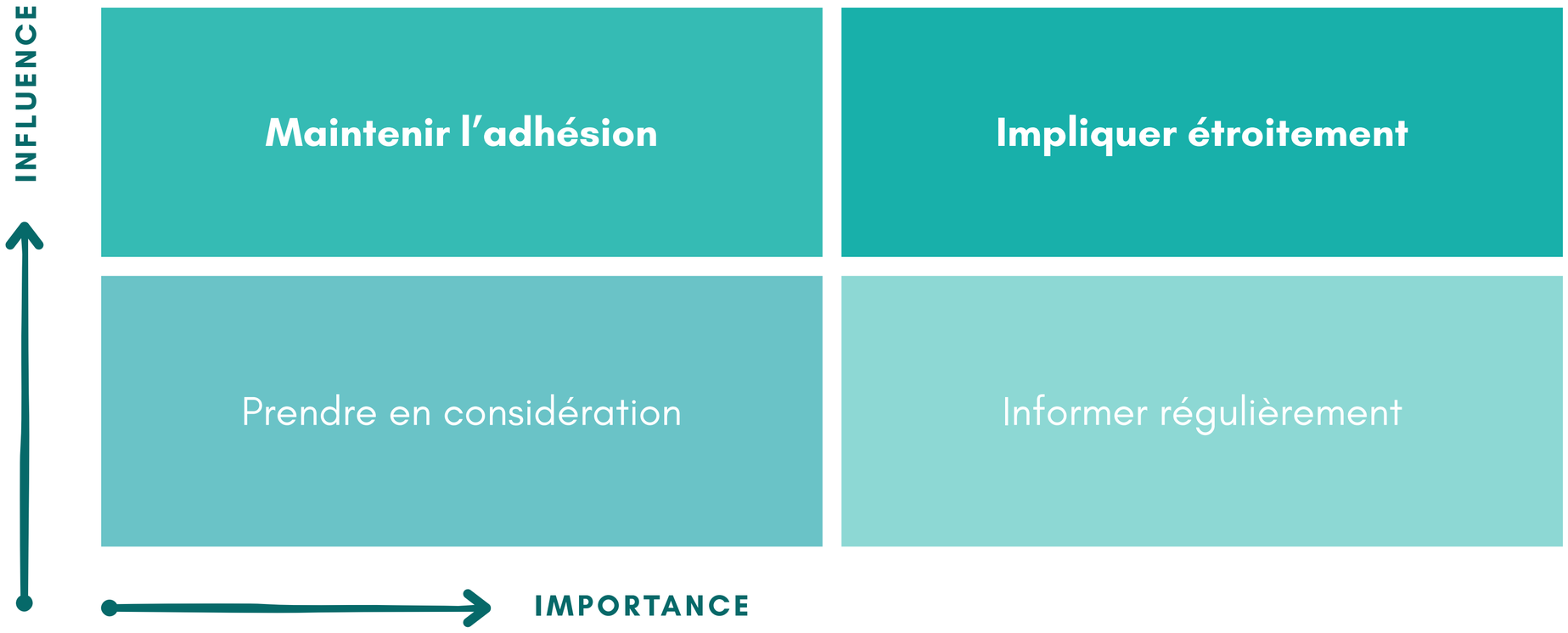
Cette cartographie constitue une étape structurante pour adapter les modalités de concertation.

BLUESEEDS

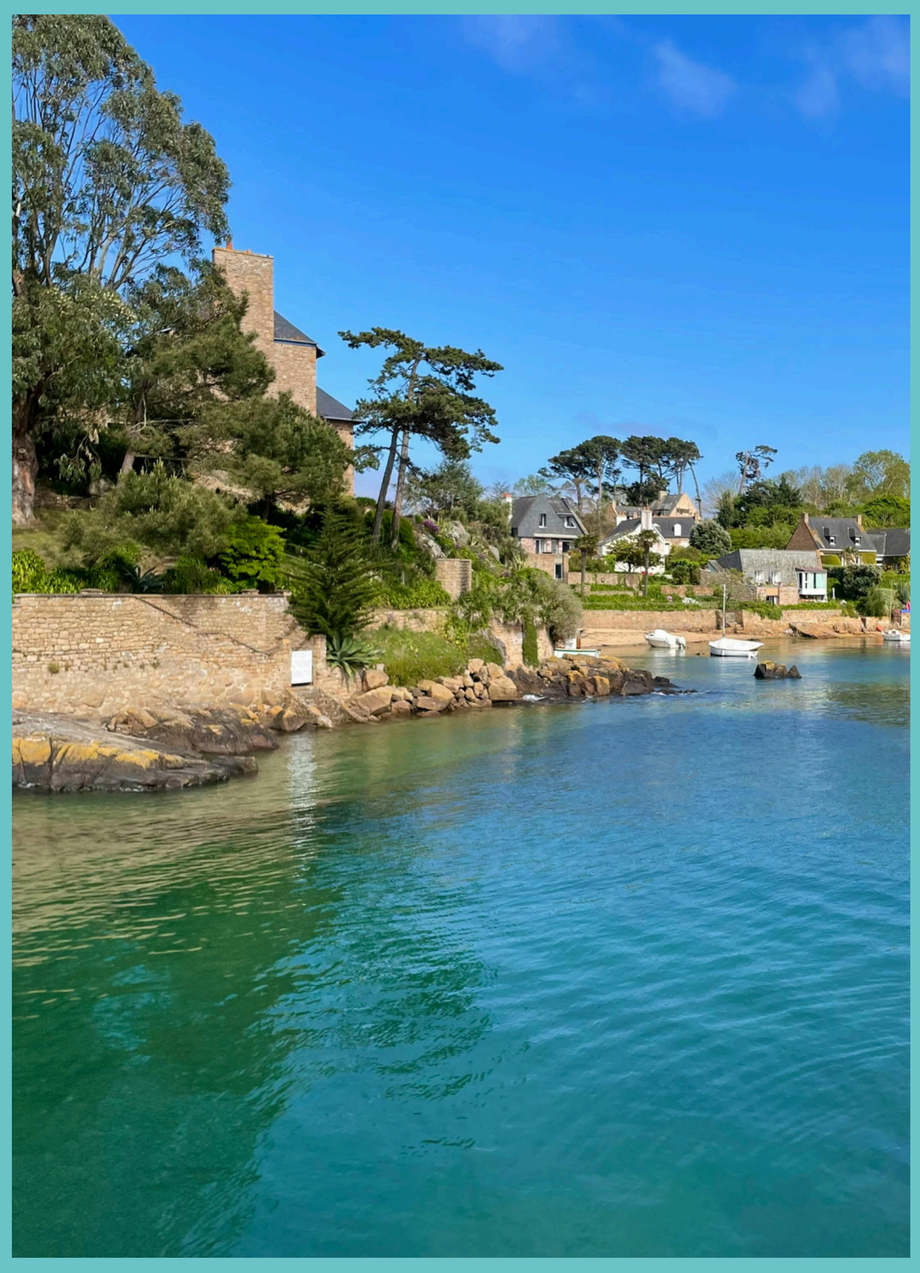
LA MÉTHODE BLUESEEDS : CARTOGRAPHIE IMPORTANCE / INFLUENCE

BlueSeeds développe des solutions de financement innovantes pour la conservation marine et côtière. Le BlueConnect et la matrice de Mendelow constituent des ressources pour analyser les parties prenantes, comprendre leurs niveaux d'influence et d'intérêt et structurer une démarche de concertation.









CAS PRATIQUE
Réguler la fréquentation touristique sur l'île de Bréhat

Le contexte
En 2022, face aux pics de fréquentation estivale, environ 400 000 visiteurs par an, dont la moitié en juillet et août, la mairie de l'île de Bréhat a engagé une démarche de consultation pour limiter les effets négatifs du tourisme sur les habitants et l'environnement, tout en tenant compte de son importance économique pour les acteurs locaux.

La démarche
Une enquête menée après la saison 2022 a révélé une baisse importante de la satisfaction des habitants et des visiteurs lors des journées de très forte fréquentation. La mairie a alors organisé une démarche de concertation associant les acteurs concernés : questionnaires auprès des habitants et des touristes, réunions techniques et réunions publiques avec les professionnels du tourisme et les services de l'État.
La cartographie des parties prenantes, notamment à l'aide de la matrice de Mendelow, permet de distinguer les acteurs selon leur niveau d'influence et d'importance afin d'adapter les modalités de concertation.

Le résultat
La démarche a abouti à la fixation d'un seuil maximal de passagers par jour pendant la période estivale de plus forte fréquentation.

ÉTAPE 2 – S'INSCRIRE DANS UNE GOUVERNANCE LOCALE LÉGITIME

La co-conception ne peut être pertinente que si elle s'inscrit dans les dynamiques de gouvernance existantes au sein du territoire. Elle suppose d'identifier les structures en place (qu'elles soient formelles ou informelles) et de reconnaître leur légitimité dans l'organisation des usages et des décisions.

Il convient ainsi de s'appuyer en priorité sur ces instances, en veillant à ne pas se substituer aux acteurs locaux, mais à s'y articuler. Cette démarche peut, lorsque cela est pertinent, s'accompagner d'un appui au renforcement des capacités de gouvernance, dans une logique de soutien et non de substitution.

Une attention particulière doit être portée à la représentation des différents groupes concernés, afin de garantir un équilibre entre les acteurs et d'éviter la reproduction ou l'accentuation de déséquilibres existants.
L'identification des parties prenantes et l'analyse des relations de pouvoir constituent des exercices sensibles, qui nécessitent du temps, des compétences adaptées et une bonne compréhension des dynamiques locales. Selon les contextes, ces démarches peuvent être conduites par les acteurs du projet, des structures locales légitimes, des facilitateurs indépendants ou des partenaires spécialisés, à condition de garantir la transparence du processus et la confiance des parties prenantes concernées.

L'absence de gouvernance formalisée ne signifie pas absence d'organisation. Les structures informelles, souvent ancrées dans les pratiques locales, doivent être identifiées, comprises et respectées.

ÉTAPE 3 – CO-DÉFINIR LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PROJET

La co-conception doit porter sur les éléments structurants des activités touristiques, c'est-à-dire ceux qui conditionnent directement leurs impacts sur les écosystèmes, les usages locaux et les dynamiques territoriales.
Il s'agit notamment de co-définir :

LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES SITES,
LES QUOTAS DE FRÉQUENTATION,
LES RÈGLES DE NAVIGATION ET DE MOUILLAGE,
LES MODALITÉS D'OBSERVATION DE LA FAUNE,
LES PÉRIODES D'ACTIVITÉ,
LES MODALITÉS DE PARTAGE DE LA VALEUR,
LA CONTRIBUTION AUX ESPACES PROTÉGÉS
(FINANCEMENT DE LA GESTION, ACTIONS DE CONSERVATION,
SENSIBILISATION DES VISITEURS,
SOUTIEN AUX DISPOSITIFS LOCAUX),
LA GESTION DES FLUX TOURISTIQUES.

Lorsqu'ils existent, ces arbitrages doivent également s'articuler avec les cadres de planification et de gouvernance territoriale déjà en place, notamment les démarches de planification spatiale maritime (MSP), de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ou les plans de gestion des aires marines protégées (Horta e Costa et al., 2022). La co-conception gagne en cohérence et en légitimité lorsqu'elle s'inscrit dans ces dynamiques territoriales existantes, en lien avec les instances opérationnelles concernées.
Ces éléments doivent être définis collectivement afin d'assurer leur cohérence avec les capacités écologiques des milieux, les usages existants et les attentes des communautés locales
L'objectif est d'intégrer, dès la conception des projets, les contraintes environnementales et les réalités territoriales, afin de limiter les pressions sur les milieux et de renforcer l'acceptabilité des activités.



Ponant – Îles Marquises
Coordonner les escales pour mieux maîtriser la fréquentation touristique

Dans le cadre de ses escales aux Marquises, Ponant coordonne ses opérations avec les acteurs locaux afin de tenir compte des contraintes du territoire. Cela se traduit notamment par une limitation du nombre d'escales et une organisation des activités des passagers en lien avec les communautés locales.
Cette approche vise à mieux encadrer les flux touristiques et à limiter les pressions sur les milieux et les équilibres locaux.

Elba Pesca Turismo – Île d'Elbe, Italie
Co-concevoir des activités touristiques à partir des savoir-faire des pêcheurs

Les initiatives de pesca turismo permettent aux pêcheurs artisanaux de diversifier leurs revenus en accueillant des visiteurs autour de leur métier. Les activités touristiques s'appuient sur leurs pratiques, leurs savoir-faire et leur connaissance des écosystèmes marins, tout en tenant compte des contraintes professionnelles et des cycles écologiques.
Cette démarche illustre comment une offre touristique peut être conçue à partir des activités existantes et contribuer à mieux articuler tourisme, économie locale et préservation des milieux marins.



ÉTAPE 4 – RENFORCER LES CAPACITÉS LOCALES

La co-conception s'appuie sur les compétences et les dynamiques existantes au sein des territoires. Elle vise à créer les conditions permettant aux acteurs locaux de participer pleinement aux projets touristiques et, le cas échéant, d'en assurer une part croissante de la mise en œuvre et de la gouvernance.
Cela peut notamment passer par :

FORMATION CO-CONSTRUITES ET ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES,
SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT LOCAL,
VALORISATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI LOCAL,
ÉVOLUTION PROGRESSIVE DES RÔLES ET
DES RESPONSABILITÉS AU SEIN DES PROJETS.

Ces leviers contribuent à renforcer l'autonomie des acteurs locaux et leur capacité à orienter les dynamiques touristiques du territoire. L'objectif est de soutenir une montée en autonomie progressive, en cohérence avec les contextes locaux et les aspirations des communautés concernées.

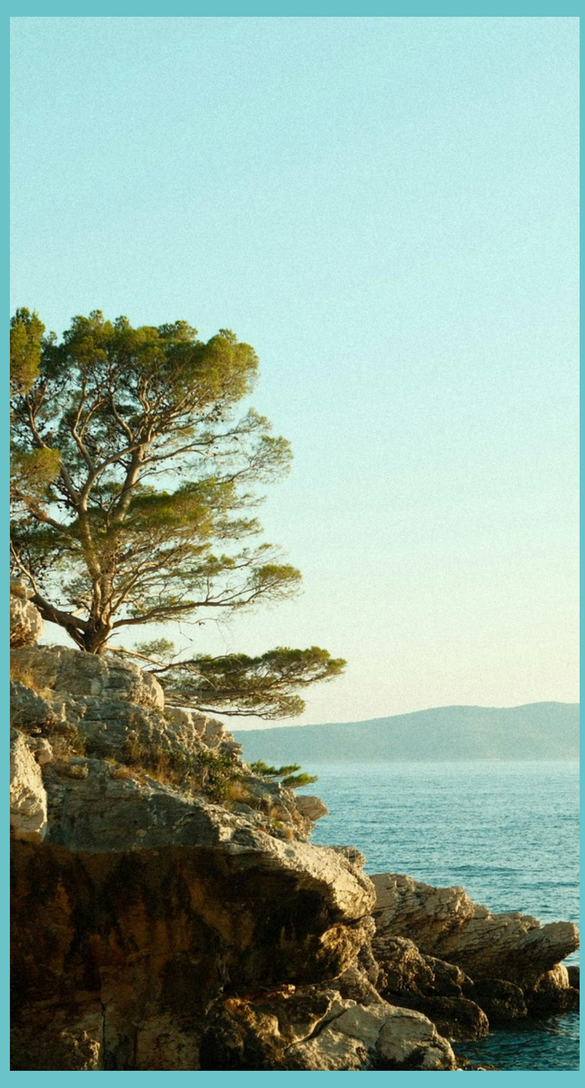


CETAMADA – Madagascar
Développer l'écotourisme en renforçant l'implication des communautés locales

À Madagascar, l'association CETAMADA (Cétacés de Madagascar) a développé des activités d'écotourisme autour de l'observation des baleines, en lien étroit avec les communautés locales.
Le projet repose sur une implication progressive des acteurs du territoire dans la gestion des activités, en s'appuyant sur leurs connaissances et leurs pratiques. Cette dynamique s'accompagne d'un renforcement des capacités locales et d'une évolution des rôles au sein du projet.
Elle favorise l'appropriation des activités par les acteurs locaux, tout en contribuant à la préservation des écosystèmes marins et au développement d'activités économiques ancrées dans le territoire.

BlueSeeds – Blue Business Incubator
Accompagner l'entrepreneuriat local au service de la conservation marine

Afin de renforcer les liens entre conservation marine et dynamiques locales, BlueSeeds a développé un incubateur d'entrepreneuriat bleu, le Blue Business Incubator, destiné à accompagner l'émergence d'initiatives économiques à impact portées par des acteurs locaux.
Les initiatives accompagnées peuvent inclure des activités d'écotourisme à petite échelle, des projets de valorisation des savoir-faire locaux liés à la mer, des services de restauration écologique ou encore des activités éducatives et de sensibilisation à la protection des écosystèmes marins.
L'objectif est de soutenir des projets micro-entrepreneuriaux contribuant à la préservation des écosystèmes marins et côtiers, tout en renforçant l'implication des communautés locales dans les dynamiques de développement touristique.
Un premier incubateur a été mis en place en 2019 sur l'île de Lastovo, en Croatie, en partenariat avec WWF Adria et la coopérative de financement éthique ZEF. Il a notamment permis de recréer du dialogue entre les différents acteurs du territoire et d'accompagner des initiatives locales en lien avec les ressources et les activités existantes.
Cette initiative illustre comment l'accompagnement de projets entrepreneuriaux locaux peut contribuer à articuler développement économique, valorisation des ressources du territoire et préservation des écosystèmes marins.



ÉTAPE 5 – SUIVRE, ÉVALUER ET AJUSTER

La co-conception ne constitue pas une étape ponctuelle, mais un processus évolutif qui nécessite un suivi régulier et des ajustements dans le temps. Elle implique la mise en place de dispositifs permettant d'observer les effets des activités touristiques sur les territoires, à la fois sur le plan social et environnemental.
Cela repose notamment sur :

LE SUIVI D'INDICATEURS SOCIAUX
(NIVEAU DE CONCERTATION, TENSIONS, CONFLITS D'USAGE),
LE SUIVI D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX,
L'ORGANISATION RÉGULIÈRE D'ESPACES DE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS,
L'AJUSTEMENT DES RÈGLES ET DES PRATIQUES EN FONCTION DES RETOURS DU TERRAIN.

Cette approche permet d'adapter les projets aux évolutions des contextes locaux, des usages et des écosystèmes. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, fondée sur l'écoute, l'apprentissage collectif et l'évolution progressive des pratiques.

Quebec,
Conflits d'usage dans certaines régions naturelles

Dans plusieurs territoires naturels du Québec, des conflits d'usage ont été observés entre activités touristiques, usages récréatifs et pratiques locales, en l'absence de mécanismes formalisés de concertation.
Ces situations mettent en évidence les limites de démarches insuffisamment structurées, dans lesquelles les différents acteurs ne disposent pas d'espaces réguliers de dialogue pour anticiper et réguler les usages.
L'absence de coordination peut ainsi conduire à des tensions entre usagers, à une dégradation des relations locales et à des difficultés dans la gestion des activités, notamment dans des espaces sensibles.
Ces cas illustrent l'importance de mettre en place des dispositifs de concertation pérennes, permettant d'ajuster les pratiques dans le temps et de prévenir les conflits d'usage.
Ces situations ont notamment été mises en évidence dans différents travaux et dispositifs de gestion des usages récréatifs en milieux naturels au Québec, portés notamment par la Sépaq et les autorités provinciales en charge de la faune et des parcs, qui soulignent l'importance de mécanismes de concertation et de cohabitation des usages pour prévenir les tensions entre acteurs.





V. POINTS DE VIGILANCE

La mise en œuvre de démarches de co-conception comporte un certain nombre de risques, qui peuvent en limiter la portée, voire produire des effets contre-productifs si elle n'est pas conduite de manière rigoureuse.

INTÉGRATION TROP TARDIVE DES COMMUNAUTÉS

Un premier point d'attention concerne l'intégration trop tardive des communautés locales dans les projets. Lorsqu'elles sont associées une fois les orientations déjà définies, leur capacité d'influence est réduite, ce qui fragilise l'adhésion et peut générer des tensions durables.

FATIGUE PARTICIPATIVE

La multiplication des démarches participatives sans effets concrets, parfois qualifiée de "fatigue participative", constitue également un risque. Elle peut engendrer un sentiment de frustration ou de désengagement, en particulier lorsque les contributions ne sont pas prises en compte dans les décisions.

DÉCALAGE ENTRE LES TEMPORALITÉS DES PROJETS ET LES RÉALITÉS LOCALES

Les calendriers de développement des projets touristiques, souvent contraints par des impératifs économiques, institutionnels ou opérationnels, peuvent être difficilement compatibles avec les temporalités nécessaires à la concertation, à la construction de relations de confiance et à l'appropriation locale des démarches. Des processus menés dans des délais trop contraints peuvent limiter la qualité de la participation, réduire la capacité d'expression des acteurs concernés et fragiliser la légitimité des décisions prises.

La co-conception suppose ainsi de reconnaître que les dynamiques territoriales, les processus de gouvernance et les relations entre acteurs s'inscrivent dans des temporalités longues, qui nécessitent des ressources et une continuité d'engagement adaptées.

DÉSÉQUILIBRES PERSISTANTS DE POUVOIR

Les déséquilibres persistants de pouvoir entre acteurs représentent un point de vigilance majeur. Ces déséquilibres peuvent être renforcés par des asymétries d'accès à l'information, aux expertises techniques, aux données ou aux cadres réglementaires, qui limitent la capacité de certains acteurs à participer de manière effective aux arbitrages du projet. Sans dispositifs adaptés, les acteurs les plus influents peuvent capter les processus de décision, au détriment des groupes les plus impactés. Une attention particulière doit donc être portée aux conditions concrètes de participation, afin de garantir des processus accessibles, compréhensibles et équilibrés pour l'ensemble des parties prenantes.



POINTS DE VIGILANCE



TENSIONS INTERNES AUX COMMUNAUTÉS

Des tensions internes aux communautés peuvent émerger ou être renforcées par les démarches de co-conception, notamment lorsque les intérêts divergent, que certains groupes sont surreprésentés ou que les bénéfices générés par les activités touristiques sont perçus comme inégalement répartis.

Ces situations soulignent l'importance de mettre en place des mécanismes transparents de dialogue, de médiation et de résolution des conflits, ainsi que des modalités claires et collectivement définies de partage des bénéfices.

Dans certains contextes, des dispositifs communautaires de gestion collective des revenus ou des instances locales représentatives peuvent contribuer à renforcer la légitimité des décisions et l'acceptabilité des projets.

PARTICIPATION DE FAÇADE ET INSTRUMENTALISATION À DES FINS MARKETING

Certaines démarches peuvent relever d'une participation de façade, dans laquelle l'implication des communautés reste symbolique et sans impact réel sur les décisions. Ces situations peuvent être accentuées lorsque la co-conception est mobilisée à des fins de communication ou de valorisation, sans transformation effective des pratiques.

ABSENCE DE MÉCANISMES DE REDEVABILITÉ ET DE SUIVI

L'absence de mécanismes permettant de suivre les engagements pris, d'évaluer les impacts des projets ou de traiter les désaccords peut fragiliser durablement les démarches de co-conception. Sans dispositifs de transparence, de suivi et de retour d'information, les communautés peuvent percevoir les processus participatifs comme symboliques ou sans effet réel sur les décisions.

La crédibilité des démarches repose ainsi sur la capacité des acteurs à rendre compte des choix effectués, des arbitrages réalisés et des ajustements mis en œuvre dans le temps.

PERCEPTION D'INGÉRENCE OU DE NÉOCOLONIALISME

La perception d'ingérence ou de néocolonialisme constitue un risque important, en particulier lorsque les démarches ne s'inscrivent pas dans les dynamiques locales existantes ou qu'elles remettent en cause les équilibres territoriaux.

GOUVERNANCE NON LÉGITIME OU IMPOSÉE

La mise en place de dispositifs de gouvernance non légitimes ou imposés peut fragiliser les dynamiques locales et générer des résistances. Elle peut également accentuer les déséquilibres entre acteurs et limiter l'efficacité des démarches de co-conception.



DÉPENDANCE EXCESSIVE À DES ACTEURS EXTERNES

Certaines démarches de co-conception peuvent créer ou renforcer des formes de dépendance vis-à-vis d'acteurs externes, notamment lorsque les ressources financières, l'expertise technique ou les capacités de coordination reposent principalement sur des opérateurs touristiques, des bailleurs ou des organisations extérieures au territoire. Sans stratégie de renforcement progressif des capacités locales et de transfert de compétences, ces situations peuvent fragiliser l'autonomie des communautés et limiter leur capacité à orienter durablement les dynamiques touristiques du territoire.

ABSENCE DE CONCERTATION DANS LES AIRES MARINES PROTÉGÉES

Enfin, l'absence de mécanismes de concertation, notamment dans les aires marines protégées, peut accentuer les conflits d'usage et compromettre la cohérence entre activités touristiques et objectifs de conservation.

La qualité de la co-conception dépend également du fonctionnement des instances de gouvernance des aires protégées, de leur capacité à associer les acteurs locaux et à intégrer les usages du territoire dans les processus de décision.

Certaines approches de gouvernance communautaire ou partagée, comme plusieurs aires marines protégées communautaires au Sénégal (notamment dans le delta du Sine-Saloum) ou certains dispositifs de gouvernance des parcs naturels marins français, illustrent l'intérêt d'une implication renforcée des communautés locales dans la gestion des usages et des activités touristiques.

Bamboung – Sénégal
Co-gérer une aire marine protégée au service des communautés et des écosystèmes

Située dans le delta du Sine-Saloum au Sénégal, l'Aire Marine Protégée communautaire de Bamboung est souvent citée comme un exemple de gouvernance locale associant conservation des écosystèmes, usages traditionnels et activités écotouristiques.

La gestion de l'aire protégée repose sur l'implication de différents acteurs du territoire, notamment des communautés villageoises, des pêcheurs artisanaux, des représentants locaux et des structures de gestion environnementale.

Dans ce territoire où coexistent pêche, tourisme et préservation des mangroves, les dispositifs de concertation permettent de définir collectivement certaines règles d'usage et d'encadrer les activités développées sur le territoire.

Le développement d'activités écotouristiques à petite échelle contribue également à générer des retombées économiques locales, tout en soutenant les objectifs de préservation des écosystèmes.

Cette approche illustre l'intérêt de modèles de gouvernance communautaire ou partagée pour mieux articuler activités touristiques, conservation et dynamiques territoriales dans les espaces littoraux et marins sensibles.



VI. INDICATEURS DE PROGRESSION



L'intégration de démarches de co-conception peut être suivie à travers un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer leur niveau de mise en œuvre et leurs effets sur les territoires.
Ces indicateurs doivent, dans la mesure du possible, être co-identifiés, discutés et validés avec les communautés et les acteurs concernés, afin de garantir leur pertinence au regard des réalités territoriales, des usages locaux et des enjeux perçus par les populations concernées.
L'objectif n'est pas uniquement de mesurer les effets des projets, mais également de suivre la qualité des processus de gouvernance, de participation et de partage de la valeur.

Ancrage local et retombées économiques

- le **pourcentage d'emplois locaux** générés par les activités touristiques,
- la **part des prestations ou services assurés par des acteurs du territoire**,
- le **montant des revenus réinjectés localement** ou contribuant à des mécanismes de financement territoriaux ou communautaires.

Acceptabilité sociale et dynamiques territoriales

- le niveau d'acceptabilité sociale des activités touristiques,
- la perception des communautés locales quant aux impacts du tourisme.

Ces indicateurs peuvent être suivis à travers des **enquêtes, des temps d'échange ou des dispositifs de concertation.**

Conflits d'usage et régulation

- la **réduction** ou la **stabilisation** des conflits d'usage,
- le **nombre et la nature des tensions signalées entre acteurs**.

Ils permettent d'évaluer la capacité des dispositifs de co-conception à prévenir ou à réguler les tensions.

Respect des règles et cohérence des pratiques

- le respect des **règles d'usage** définies collectivement,
- le **niveau de conformité des pratiques** aux cadres établis.

Ces indicateurs traduisent l'appropriation des règles par les acteurs.

Contribution aux espaces protégés et aux écosystèmes

- le **montant des contributions financières générées par les activités touristiques au bénéfice des espaces protégés et des actions de conservation,**
- la **part des revenus touristiques réinvestis localement dans la préservation des écosystèmes**, la sensibilisation ou les dispositifs de gestion territoriale.

Ils permettent d'évaluer la participation du secteur touristique à la préservation des milieux.

Gouvernance et co-décision

- l'existence de **mécanismes de gouvernance partagée ou de co-décision**,
- la **régularité et la qualité des espaces de concertation**,
- le **taux de participation des acteurs locaux** dans ces réunions

Ces éléments traduisent le niveau d'intégration des communautés dans les processus de décision.

Tous ces indicateurs doivent être suivis dans le temps afin d'inscrire les démarches de co-conception dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux évolutions des territoires.

VII. TRAJECTOIRE DE PROGRESSION



La mise en œuvre de la co-conception avec les communautés côtières s'inscrit dans une trajectoire progressive, qui peut varier selon les contextes territoriaux, les acteurs impliqués et le niveau de maturité des projets.
Elle peut être appréhendée selon trois horizons temporels :

COURT TERME
Identifier les acteurs concernés, recueillir leurs besoins et leurs attentes, et engager le dialogue.

MOYEN TERME
Associer les parties prenantes aux choix du projet, définir des objectifs communs et construire des modalités de gouvernance partagée.

LONG TERME
Pérenniser les partenariats, partager les retombées et faire évoluer les pratiques selon les besoins locaux et les équilibres écologiques.

COURT TERME
IDENTIFIER ET ÉCOUTER

Les premières étapes consistent à poser les bases de la démarche, en identifiant les acteurs concernés et en initiant des premiers espaces de concertation.

- identification des parties prenantes,
- premières démarches d'échange et de concertation.

Cette phase permet de mieux comprendre les dynamiques locales et de créer les conditions d'un dialogue entre acteurs.

MOYEN TERME
CO-CONSTRUIRE LES SOLUTIONS

La démarche se structure progressivement autour de dispositifs de gouvernance plus formalisés et d'une implication accrue des acteurs locaux dans les décisions.

- mise en place d'une gouvernance structurée,
- développement de mécanismes de co-décision.

Cette étape marque une évolution vers un partage plus équilibré des responsabilités.

LONG TERME
ANCRER LA COOPÉRATION

À plus long terme, la co-conception peut aboutir à des modèles de gouvernance partagée, dans lesquels les acteurs locaux jouent un rôle central dans l'orientation et la gestion des activités.

- mise en place de formes de gouvernance partagée,
- renforcement de l'autonomie locale,
- émergence de modèles territoriaux à visée régénérative.

La notion de tourisme régénératif renvoie ici à des approches visant non seulement à réduire les impacts des activités touristiques, mais également à contribuer positivement à la résilience des écosystèmes, des communautés locales et des dynamiques territoriales (voir guide n°1).



VII. PRIORISATION & MISE EN ŒUVRE

Passage à l'action

Les engagements du Manifeste ne peuvent produire d'effets réels que s'ils se traduisent par une implication concrète des communautés locales dans les décisions qui façonnent le tourisme sur leur territoire.

Chaque membre du Groupe de Travail est ainsi invité à :

1. identifier les parties prenantes concernées et les dynamiques locales existantes,
2. définir les modalités de dialogue et de participation adaptées à chaque acteur,
3. associer les communautés aux décisions dès la conception des projets,
4. assurer un suivi régulier des engagements et faire évoluer les pratiques dans la durée.

La grille d'auto-évaluation proposée en annexe permet d'accompagner cette démarche et de structurer une progression du court vers le long terme.



VII. PASSER À L'ACTION POUR LES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES ET INSULAIRES

Traduire les engagements du Groupe de Travail en actions concrètes de co-conception et de coopération territoriale.



La co-conception avec les communautés côtières constitue un levier déterminant pour **transformer en profondeur les modèles de développement du tourisme littoral et marin.** Elle conditionne directement l'**acceptabilité sociale des projets, la prévention des conflits d'usage, la préservation des écosystèmes marins et la répartition de la valeur sur les territoires.**

Le Manifeste du Groupe de Travail Évasion, Villégiature et Protection de l'Océan a posé une ambition collective. Ce guide vise à en faciliter la **mise en œuvre opérationnelle**.

Il propose un **cadre commun** permettant d'intégrer les communautés locales dans les processus de décision, et d'orienter les pratiques vers des modèles plus équitables, plus cohérents et plus résilients.

La co-conception ne relève pas d'une démarche participative optionnelle. Elle constitue un **principe structurant, qui engage les acteurs à interroger leurs modes de gouvernance, leurs pratiques opérationnelles et leur partage de la valeur.**

Chaque membre du Groupe de Travail dispose d'un rôle spécifique dans la manière dont les projets sont conçus, déployés et pilotés.
Identifier ces leviers, structurer des espaces de dialogue et intégrer les communautés dans les décisions constitue une étape clé du passage à l'action.

La crédibilité de cette trajectoire repose sur la capacité à dépasser les démarches déclaratives, à mettre en place des **dispositifs concrets de co-décision et à en assurer le suivi dans le temps.**

Sans partage réel du pouvoir et de la valeur, le tourisme côtier ne peut être ni durable, ni acceptable, ni régénératif.

C'est par cette exigence de cohérence, de transparence et de continuité que le secteur pourra renforcer sa contribution à la préservation des écosystèmes marins et à la résilience des territoires côtiers.



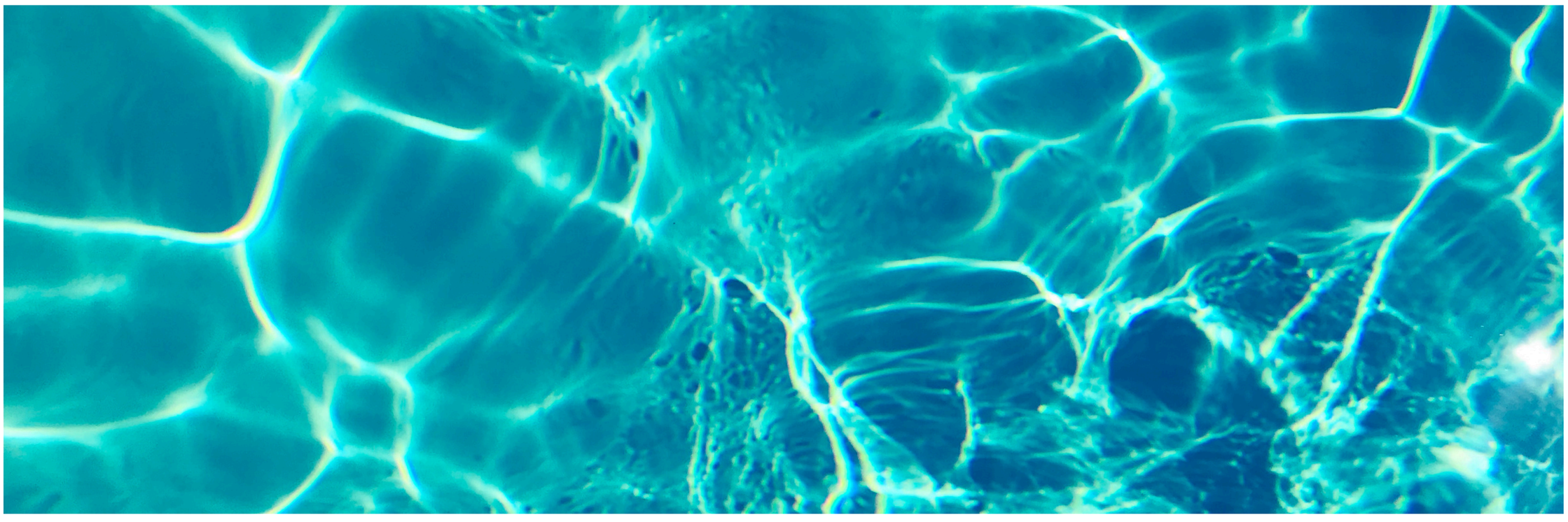
GUIDE N°2

ANNEXES

- OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION
- RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION
CO-CONCEPTION AVEC LES COMMUNAUTES COTIERES

TEMPS ESTIMÉ POUR COMPLÉTER LA GRILLE : 15 min



Objectif

Évaluer dans quelle mesure les projets touristiques sont réellement co-construits avec les communautés locales

Acteurs concernés

- Tour-opérateurs,
- Agences,
- Hébergements,
- Prestataires d'activités,
- Croisiéristes,
- Collectivités territoriales.

Fonctionnement

Évaluation de 0 à 5 pour chaque critère.

Les critères peuvent être adaptés selon le type d'acteur, son rôle et son niveau d'implication dans le projet.

La grille peut être utilisée :

- lors de la conception d'un projet touristique,
- pour évaluer les pratiques de concertation et de coopération avec les acteurs locaux,
- dans le cadre du suivi des partenariats et des démarches de co-conception,
- comme outil d'auto-évaluation interne.

DIMENSIONS D'ANALYSE

1. Gouvernance & légitimité
Place des communautés dans la décision, reconnaissance des acteurs locaux, légitimité des instances.

2. Intégration territoriale
Prise en compte des usages locaux, des contraintes écologiques et des dynamiques sociales.

3. Retombées économiques & sociales
Partage de la valeur, emploi local, contribution au territoire.

4. Dialogue & amélioration continue
Capacité à échanger, ajuster les pratiques et prévenir les conflits.

INTERPRÉTATION INDICATIVE DES RÉSULTATS

Score moyen	Niveau
0-1	Pratiques insuffisantes
2	Niveau à améliorer
3	Niveau conforme
4	Bon niveau de performance
5	Niveau avancé / approche régénérative

Cette grille vise avant tout à identifier des marges de progression. Elle ne constitue pas un outil d'exclusion systématique mais un support de dialogue et d'amélioration continue entre acteurs de la chaîne de valeur touristique. Elle ne peut se substituer à l'expression directe des communautés locales, qui constitue un élément central de l'évaluation de la démarche.



TOUR-OPÉRATEURS ET AGENCES

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Conception de l'offre	L'organisation a-t-elle échangé avec les acteurs locaux concernés (pêcheurs, associations, autorités, riverains) en amont du projet ?		
Conception de l'offre	Les usages existants (pêche, navigation, zones protégées) ont-ils été identifiés et pris en compte ?		
Conception de l'offre	Les périodes, horaires et modalités des activités ont-ils été discutés avec les acteurs locaux ?		
Conception de l'offre	Les gestionnaires d'aires marines protégées ont-ils été impliqués lorsque pertinent ?		
Conception de l'offre	Les niveaux de fréquentation ont-ils été définis en cohérence avec la capacité du territoire ?		
Règles d'usage des espaces marins	Les règles de navigation, de mouillage et d'observation de la faune ont-elles été co-définies ou validées localement ?		
Règles d'usage des espaces marins	L'organisation respecte-t-elle des limites de fréquentation définies collectivement ?		
Règles d'usage des espaces marins	Les clients sont-ils informés des règles locales dès la réservation ?		
Gouvernance & légitimité	Les communautés locales participent-elles réellement aux décisions structurantes (et pas uniquement à la consultation) ?		

TOTAL / MOYENNE : /5



TOUR-OPÉRATEURS ET AGENCES

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Gouvernance & légitimité	Les acteurs impliqués sont-ils reconnus comme légitimes par les communautés locales ?		
Gouvernance & légitimité	La démarche est-elle perçue comme légitime et utile par les communautés locales ?		
Retombées locales	Une part identifiable des revenus bénéficie-t-elle directement aux acteurs locaux ?		
Retombées locales	Les prestataires locaux sont-ils priorisés (guides, transporteurs, etc.) ?		
Retombées locales	Les communautés locales expriment-elles que la présence touristique leur est bénéfique ?		
Dialogue & amélioration	Existe-t-il des temps réguliers d'échange avec les acteurs locaux ?		
Dialogue & amélioration	Un mécanisme existe-t-il pour gérer les tensions ou conflits d'usage ?		
Dialogue & amélioration	Les pratiques sont-elles ajustées en fonction des retours terrain ?		

TOTAL / MOYENNE : /5



HÔTELS ET HÉBERGEMENTS

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Dialogue avec le territoire	L'établissement a-t-il rencontré les acteurs locaux pour comprendre leurs attentes ?		
Dialogue avec le territoire	Les évolutions du projet (extension, nouvelle offre) ont-elles fait l'objet d'échanges locaux ?		
Dialogue avec le territoire	Existe-t-il un canal accessible pour que les communautés expriment leurs préoccupations ?		
Gouvernance & légitimité	L'établissement s'inscrit-il dans des dynamiques de gouvernance locale existantes ?		
Gouvernance & légitimité	Les décisions impactant le territoire sont-elles partagées ou discutées avec des acteurs locaux ?		
Économie locale	Le personnel est-il majoritairement recruté localement ?		

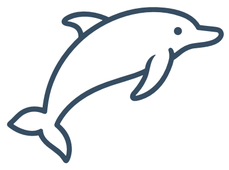
TOTAL / MOYENNE : /5



HÔTELS ET HÉBERGEMENTS

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Économie locale	Les produits, savoir-faire et prestataires locaux sont-ils intégrés dans l'offre ?		
Économie locale	L'établissement soutient-il des initiatives locales (culturelles, sociales ou environnementales) ?		
Espaces sensibles et AMP	Les clients sont-ils informés des règles applicables dans les espaces naturels et marins ?		
Espaces sensibles et AMP	L'établissement contribue-t-il à la protection des écosystèmes (financement, sensibilisation) ?		
Suivi & ajustement	Les impacts sociaux sont-ils évalués régulièrement ?		
Suivi & ajustement	Les pratiques sont-elles ajustées en cas de retours négatifs ?		

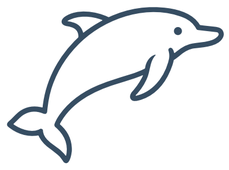
TOTAL / MOYENNE : /5



ACTIVITÉS NAUTIQUES ET CROISIÉRISTES

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Planification	Les zones d'activité ont-elles été définies en concertation avec les acteurs locaux ?		
Planification	Les horaires et fréquences tiennent-ils compte des usages locaux ?		
Planification	Les capacités d'accueil ont-elles été discutées collectivement ?		
Gouvernance & règles d'usage	Les règles d'usage ont-elles été co-définies avec les acteurs locaux ou autorités compétentes ?		
Gouvernance & règles d'usage	L'activité s'inscrit-elle dans des cadres de gouvernance existants ?		
Protection des écosystèmes	Le personnel est-il formé aux règles locales d'approche de la faune ?		

TOTAL / MOYENNE : /5



ACTIVITÉS NAUTIQUES ET CROISIÉRISTES

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Protection des écosystèmes	Les zones sensibles sont-elles respectées ?		
Retombées locales	Le personnel est-il recruté localement ?		
Retombées locales	Les communautés locales bénéficient-elles directement des activités ?		
Dialogue continu	Existe-t-il un espace d'échange régulier avec les communautés locales ?		
Dialogue continu	Les pratiques sont-elles ajustées en cas de tensions ?		

TOTAL / MOYENNE : /5



DESTINATIONS ET COLLECTIVITÉS

Catégorie	Question	Score (0–5)	Commentaires, actions
Gouvernance territoriale	Existe-t-il des instances réunissant acteurs touristiques, communautés locales et gestionnaires d'espaces naturels ?		
Gouvernance territoriale	Les décisions stratégiques sont-elles discutées collectivement ?		
Régulation	Les autorisations touristiques intègrent-elles des exigences de concertation ?		
Régulation	Les règles d'usage sont-elles définies en concertation avec les usagers ?		
Prévention des conflits	Existe-t-il des mécanismes de médiation ?		
Prévention des conflits	Les conflits d'usage sont-ils suivis et documentés ?		
Suivi territorial	Des indicateurs sociaux (acceptabilité, tensions) sont-ils suivis ?		
Suivi territorial	Les politiques sont-elles ajustées en fonction des retours terrain ?		

TOTAL / MOYENNE : /5

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cette bibliographie regroupe les principales sources mobilisées pour l'élaboration de ce guide.
Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

1. CADRES SCIENTIFIQUES & RAPPORTS INTERNATIONAUX

- Wu, Y. & Yao, R. (2026). *Supporting Sustainable Island Tourism Through Infrastructuring Co-Design: A Case Study From Mayu Island. Island Studies Journal, 21(1), 40-62.*
- Nations Unies (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.*

2. RÉFÉRENTIELS ET STANDARDS

- UICN (2018). *Tourism and Visitor Management in Protected Areas: Guidelines for Sustainability.*

3. ÉTUDES SECTORIELLES SCIENTIFIQUES

- Horta e Costa, B., Guimarães, M. H., Rangel, M., Ressurreição, A., Monteiro, P., Oliveira, F., Bentes, L., Sales Henriques, N., Sousa, I., Alexandre, S., Pontes, J., Afonso, C. M. L., Belackova, A., Marçalo, A., Cardoso-Andrade, M., Correia, A. J., Lobo, V., Gonçalves, E. J., Pitta e Cunha, T., & Gonçalves, J. M. S. (2022). Co-design of a marine protected area zoning and the lessons learned from it [Original Research]. *Frontiers in Marine Science, 9, 969234.*
- Casimiro, D., Ventura, M. A., Botelho, A. Z., & Guerreiro, J. (2023). Ecotourism in Marine Protected Areas as a tool to valuate natural capital and enhance good marine governance: A review [Systematic Review]. *Frontiers in Marine Science, 9, 1002677.*

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- Photographies fournies par les partenaires : TUI, Club Med, Association Mer et Nature.
- Banques d'images et ressources visuelles : Canva, Pixabay, Pexels.

Les crédits photographiques sont attribués aux auteurs et détenteurs de droits concernés, conformément aux conditions d'utilisation des visuels.

